

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 6 avril 2023

Délibération CA_20230406_014

Communication relative à l'audit portant sur le fonctionnement des groupements et des services de la direction départementale

VOTE : adopté à l'unanimité

4 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le SDIS de l'Indre a décidé en 2022 de lancer une consultation en vue de réaliser un audit portant sur le fonctionnement de la direction départementale. Cette étude a pour périmètre :

- I--l'aspect organisationnel ;
- II--l'aspect managérial et la conduite du changement ;
- III--les ressources humaines de la direction départementale.

À l'issue de la procédure de consultation, la société PIM (Public Impact Management) a été retenue.

Son rapport a été présenté à l'autorité territoriale le 25 janvier 2023 et comprend deux livrables : le diagnostic proprement dit, à savoir l'état des lieux et l'analyse, et un bloc de recommandations au nombre de 10.

Par ailleurs, ces livrables ont également fait l'objet d'une restitution auprès des organisations syndicales et de l'ensemble du personnel de la direction départementale.

À l'horizon de la fin du 1^{er} semestre 2023, l'objectif est de faire évoluer l'organigramme du SDIS 36 afin de mettre en œuvre les actions découlant des recommandations proposées par les consultants.

Dans l'intervalle, un processus d'accompagnement managérial est décliné afin de faciliter la conduite du changement auprès des cadres et de les accompagner dans cette période de réorganisation des groupements et services.

Les membres du conseil d'administration ont pris acte de cette information.

FLEURET Marc